CAMPAGNE DE DEPISTAGE COVID19 - LUNDI 22 MARS 2021

publié le 12/03/2021 - mis à jour le 15/03/2021

Descriptif :

Votre enfant mineur peut bénéficier de ce test sous réserve de votre accord préalable.

A l'attention des parents d'élèves

Après concertation avec l'Agence régionale de santé, les services de la DSDEN-17 ont pris la décision de mener une campagne de dépistage au sein du Collège André ALBERT à SAUJON.

Elle aura lieu le lundi 22 mars 2021.

Des tests antigéniques seront proposés à l'ensemble de la communauté scolaire. Il s'agit d'un prélèvement naso-pharyngé réalisé par des personnels de santé scolaire (médecins et infirmières). Le résultat est connu dans un délai de 15 mn. Dans le cas d'un test positif, le protocole habituel est mis en œuvre.

POUR LES ELEVES QUI SERONT VOLONTAIRES

Votre enfant mineur peut bénéficier de ce test sous réserve de votre accord préalable. **A cette fin, il devra remettre auprès de son professeur principal le formulaire qui lui a été remis ce jour ou ci-joint dûment complété par vos soins et à remettre à son professeur principal au plus tard le JEUDI 18 MARS 2021.**

Le résultat du test sera communiqué à votre enfant par le personnel de santé. Dans le cas d'un résultat positif, vous serez immédiatement contacté par le médecin scolaire qui vous indiquera les dispositions à prendre.
La procédure relève du secret médical et garantit la confidentialité des informations.

PJ : Courrier d'information / Formulaire consentement parental
Information déroulement du test

La direction du Collège.

Documents joints

20201203_qu_est_ce_qu_un_test_antigeniques_002_ (PDF de 231.4 ko)

consentement_parental_-_eleves_mineurs_-_college_andre_albert_-_saujon_-_le_lundi_22_mars_2021 (PDF de 520.8 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.